



Commission scolaire
des Patriotes

Service des ressources humaines

POSTE CADRE

AGENT(E) DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

POSTE TEMPS PLEIN – TEMPORAIRE (DURÉE PRÉVUE DE 2 ANS)

Vous cherchez à partager un fort sentiment de fierté et d'appartenance avec les membres d'une organisation de grande envergure qui offre des services éducatifs à plus de 32 000 élèves, jeunes et adultes? Vous désirez vous épanouir au sein d'une équipe qui œuvre dans l'un des 66 établissements scolaires de la CSP? Alors, c'est vous que nous cherchons.

Service	Ressources matérielles
Adresse	1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville
Site Web	http://csp.ca/
Classe	Classe 2
Traitement salarial	Minimum 55 671 \$ - Maximum 64 704 \$
Date limite pour postuler	Le 26 avril 2017
Date d'entrée en fonction	Dès que possible

NATURE DE L'EMPLOI

Sous la supervision du coordonnateur, opérations et entretien et en collaboration avec le Service des ressources humaines ainsi que les directions des Centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, l'agent(e) de prévention en santé et sécurité au travail exerce des fonctions de gestion des activités reliées à la mise en œuvre des programmes de santé et sécurité au travail (SST) de la Commission scolaire.

Il/elle fait la promotion des meilleures pratiques et voit à la mise en place et au respect des différents programmes en matière de santé et sécurité afin d'assurer un milieu de travail

sécuritaire. Il/elle participe au développement et à la promotion d'une culture positive de santé et sécurité.

PLUS SPÉCIFIQUEMENT, MAIS DE FAÇON NON EXHAUSTIVE, LES RESPONSABILITÉS SUIVANTES LUI SONT CONFIÉES :

De façon générale pour l'ensemble de la Commission scolaire :

- Élaborer un programme de prévention;
- Produire diverses statistiques, les interpréter et formuler les recommandations nécessaires;
- Identifier les besoins de formation en SST et collaborer avec le Service aux entreprises dans l'organisation des sessions;
- Assurer la promotion d'une culture de responsabilisation positive et de prévention en matière de SST auprès des employés, en formulant des recommandations à la Direction générale;
- Implanter des outils afin de sensibiliser les gestionnaires, les employés et le comité de santé et sécurité sur l'importance de la prévention;
- Participer à la supervision, au contrôle et au support de l'application des différents programmes, systèmes et procédures reliés à la SST, tels que : programme d'ergonomie, SIMDUT, sécurité électrique, sécurité machines, cadenassage, espaces clos, travail en hauteur, programme de gestion de l'amiante, travail à chaud, laboratoires, respect de la SST sur les chantiers;
- Participer à l'élaboration des politiques, des programmes, des procédures et des directives en matière SST et en assurer la mise en place, l'application et l'accompagnement auprès des gestionnaires, employés et collègues;
- Participer aux activités de prévention;
- Participer aux activités du comité santé et sécurité au travail de la Commission scolaire;
- Assurer le suivi nécessaire à la réalisation des audits internes pour assurer la conformité aux normes, aux lois et à la réglementation SST;
- En collaboration avec le Service des ressources humaines, effectuer l'analyse des incidents et accidents du travail ainsi que des constats de situations à risques, dans le but d'effectuer des recommandations;
- Identifier les pratiques sécuritaires conformes aux lois et aux règlements en vigueur;
- Assurer le respect des règlements en lien avec les secouristes en milieu de travail;
- Assurer le respect des normes au niveau des différents programmes d'adaptation aux règlements sur la santé et la sécurité au travail tels que le programme de travail en milieu isolé, le programme de gestion de l'amiante, le programme de protection individuelle, etc.;

En lien avec les Centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes :

- Assurer la mise en œuvre des règles SST spécifiques pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes;

- Assurer le suivi de la sécurité des machines dans les ateliers;
- Assurer l'application des différents programmes reliés à la SST, tels que programme de cadenassage, sécurité machine, etc.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme d'études collégiales en technique de l'environnement, hygiène et sécurité au travail, ainsi qu'un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente.

ou

- Diplôme d'études collégiales dans un domaine connexe, combiné à un certificat universitaire de santé et sécurité au travail, ainsi qu'un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente.

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ET PROFIL RECHERCHÉ

- Esprit d'analyse et de synthèse;
- Excellentes habiletés de communication, à l'oral comme à l'écrit;
- Capacité à convaincre, rassembler et travailler en équipe;
- Autonomie et gestion des priorités;
- Connaissance des lois, règlements et normes québécoises en SST;
- Connaissance des lois et règlements régissant la santé et la sécurité du travail dans l'industrie de la construction;
- Connaissance des conventions collectives en vigueur, un atout;
- Carte ASP construction « Santé sécurité générale sur les chantiers de construction », un atout.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre d'intention accompagnée de leur curriculum vitae, en prenant soin d'indiquer le titre du poste convoité, à l'attention de madame Véronique Lapierre, secrétaire de gestion, par courriel à l'adresse suivante : recrutement.cadres@csp.qc.ca

Candidatures de l'externe

Veuillez consulter le site internet via l'adresse suivante : www.csp.ca

Sélectionner l'onglet « Carrières » puis « Comment poser sa candidature? »

Vous devez remplir le **formulaire de demande d'emploi**, joindre votre lettre d'intention et votre curriculum vitae et nous retourner les documents à l'adresse suivante : recrutement.cadres@csp.qc.ca

REMARQUES

La personne choisie devra détenir un permis de conduire valide et posséder un véhicule.

La personne choisie pourrait devoir suivre une formation lui permettant d'obtenir la carte ASP mentionnée ci-dessus.

Dans le cadre du processus de sélection et d'évaluation, le candidat ou la candidate se verra soumis à un test de français.

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.